

# Le cri des cœurs

Recueil de tribunes et de productions textuelles & graphiques



Un projet mené au sein de l'association Les Enfants d'Arc en Ciel



EAC

Les Enfants d'Arc en Ciel

# Le cri des cœurs

Recueil de tribunes et de productions textuelles & graphiques



EAC

Les Enfants d'Arc en Ciel  
Un projet mené au sein de l'association Les Enfants d'Arc en Ciel



EAC

Les Enfants d'Arc en Ciel



**Avant-propos**

EAC

Les Enfants d'Arc en Ciel



# EAC

Les Enfants d'Arc en Ciel

**Les Enfants d'Arc en Ciel, l'asso !** est une association nationale, reconnue d'intérêt général, qui depuis 2007 accompagne les personnes LGBT dans leurs projets parentaux et dans leurs démarches juridiques, et défend les droits des familles LGBTparentales.

Le combat pour la défense des droits est le fondement même de l'association. Et ceci commence par de l'information, car nul ne peut faire valoir ses droits s'il ne les connaît pas, aussi notre commission juridique renseigne et informe gratuitement et sans condition d'adhésion les nombreuses personnes LGBT qui nous contactent. Malheureusement, nous constatons avec regret que celles-ci, souvent influencées par des raccourcis médiatiques, connaissent généralement mal leurs droits et les procédures qui y sont liées.

Nous avons à cœur de les accompagner et les soutenir dans leurs démarches et procédures juridiques, par nos connaissances, par un soutien moral et parfois financier, car les droits des unes sont les droits de toutes.

Chacune de ces personnes a sa place dans l'association : que son statut soit reconnu par la justice ou non, qu'une procédure juridique ait été engagée ou non, ce sont des parents à part entière, légitimes dans leur combat, et nous sommes là pour les soutenir.

Un soutien, c'est ce que sont venues chercher auprès de l'association les femmes qui s'expriment ici, des mères qui se sentaient isolées, incomprises, méprisées même, abandonnées par la justice dans leur détresse. Leurs combats pour retrouver leurs enfants sont méconnus, ignorés par la société et bien souvent par la loi.

Si ces mères oubliées ont souhaité participer à ce livret, c'est pour faire entendre leur voix au-delà de l'association, crier sur le papier la déchirure de leur cœur, exposer aussi la souffrance de leurs enfants, ceux qui se sentent abandonnés par cette mère qu'ils ne voient plus, ceux qui ont parfois été séparés de leurs frères et sœurs du jour au lendemain... Exposer leur détresse aux yeux de tou.te.s et que plus aucun.e, afin que demain, la loi les protège enfin, et que plus aucune autre ne traverse la douleur qu'elles subissent.

Cela ne sera possible qu'avec une réforme en profondeur du droit de la filiation afin de permettre à chaque parent de faire

valoir ses droits quels que soient sa situation conjugale et le mode de conception de l'enfant. Seule une reconnaissance volontaire en mairie basée sur l'engagement parental permettra de ne plus laisser aucun enfant, ni aucun parent, au bord du chemin.

À côté de ces quelques femmes qui ont croisé l'association sur leur chemin, nous n'ignorons pas qu'il y a des centaines de parents invisibles, qui ne connaissent pas Les Enfants d'Arc en Ciel, ou qui n'ont pas osé en pousser la porte.

Nous savons que certaines de ces personnes sont tellement anéanties par leur situation qu'il ne leur est plus possible de trouver encore l'énergie de chercher des solutions, ou même l'espoir qu'il en existe.

Que d'autres font face à la toute-puissance de la mère qui a accouché, et ressentent l'obligation d'accepter les conditions abusives qui leur sont imposées de peur de ne plus voir leur enfant. Certaines de ces personnes entreraient pourtant dans le cadre de solutions juridiques, mais n'osent pas lancer les procédures de crainte d'être privées, en représailles, du peu de contacts qui leur sont accordés avec leur enfant.

Les témoignages que vous allez lire existent pour rappeler que ces situations n'arrivent pas qu'aux autres, et qu'il est important de protéger autant que possible le lien avec son enfant, et ce rapidement, car tout peut basculer du jour au lendemain. L'association a permis à ces mères de s'unir afin de se sentir moins seules dans leurs épreuves et leurs combats et de se soutenir mutuellement dans un grand élan de solidarité. La création de ce livret qui leur a permis de transformer leur douleur est le résultat de cette collaboration.

Nous remercions toutes les mamans qui nous ont fait confiance et ont accepté de nous confier leurs cris du cœur. Nous espérons qu'un jour, leurs enfants pourront lire leurs témoignages et reconstituer leurs histoires.

Le contenu de ce livret est le fruit d'une année de travail accompagné par Mallauray, que nous remercions sincèrement pour son implication, son sérieux et sa créativité.

Merci également à Emma pour son implication dans l'association et dans ce projet.

Les Enfants d'Arc en Ciel

## Productions & Tribunes

EAC

Les Enfants d'Arc en Ciel

## Tribune #01

Les mamans sociales sont des mamans comme les autres : Tout part d'une histoire d'amour avec une personne qui aboutit à un projet commun d'enfant. Cet enfant, elles l'ont désiré, conçu, aimé instantanément et ont pris soin de lui, à l'aimer et le ressentir dans leurs tripes. Elles ont bien sûr dépensé du temps, de l'énergie, des larmes, de l'argent, etc. Elles ont dû faire face aux doutes, aux inquiétudes, aux peurs que quelque chose arrive à leur enfant. Le commun des mamans...

Elles ont aussi vécu les plus beaux instants de leur vie, le peau à peau, les sourires échangés, les câlins, les bisous, sentir et ressentir leur bébé au moment de la naissance et les premiers « temps » : le premier bain, les premières purées, le premier mot, le premier pas... Ces moments sont à jamais gravés dans leur mémoire, espérant être « à la hauteur » dans cette aventure incroyable. Chaque jour qui passe apporte son lot de surprises, d'amour... pendant des mois, des années...

Les mamans sociales ne sont pas des mamans comme les autres : un jour, sans crier gare, la vie leur a ôté leur enfant. Et pourtant, il est bien vivant.

Les mamans sociales sont des mamans qui se sont vu enlever leur enfant, du jour au lendemain, par la maman biologique, profitant du vide juridique concernant les situations homoparentales.

Les mamans sociales sont des mamans qui refusent d'abandonner leur enfant et qui luttent dans les tribunaux et les commissariats de police pour défendre l'intérêt de leur propre enfant.

Les mamans sociales sont des mamans épuisées par la douleur du manque et par l'oubli de leur situation, au rythme de l'évolution des textes de lois concernant les situations homoparentales.

Les mamans sociales sont des mamans courageuses qui sont encore debout pour crier qu'elles aiment leur enfant et qu'elles veulent simplement le retrouver.

Voici leurs histoires...

Les Enfants d'Arc en Ciel Ma'die



# EAC

Les Enfants d'Arc en Ciel

Je m'appelle A., j'ai fait un enfant avec

mon ex-compagne par insémination

artisanale. C'est elle qui était enceinte.

Aujourd'hui je suis totalement

privée de droits.

Voici mon histoire



Pourquoi le choix de

2011

l'insémination artisanale ?

